

« La forme la plus aboutie de l'intelligence, c'est –probablement- la gentillesse ! »

Jean Louis Etienne – Aventurier explorateur

71

Décembre 05 - Janvier 06

principe actif

GESTION P.A.

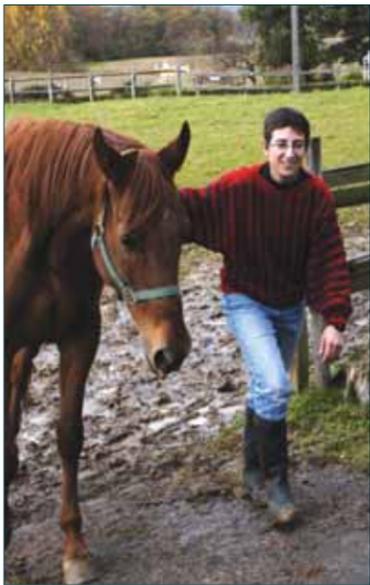
JOURNAL D'INFORMATION DES CENTRES DE GESTION DE PYRÉNÉES/ADOUR
ADER - POLYNÔME - OFGA

Assurément la gentillesse... forme aussi de la prévenance, quand on mise tout, que l'on place son risque et son désir dans la relation. Tels les témoignages, tranches de vie d'agriculteurs, choix et volontés d'existence en famille et au pays.

Tel aussi l'acte re-fondateur d'une ADER se muant en coopérative sociale. Imaginer, relier, ouvrir, réunir des forces en des utilités économiques, lesquelles vouées à un bienfait social : prévenance, mais aussi résistance.

Nos vœux chaleureux en cette entame 2006, certains dirons ça y est, on entre - que plus - dans le XXI^e siècle, d'autres - qu'en douceur - dans un autre millénaire ; mais qu'importe.

Toujours est-il que l'agriculteur pris dans le balancement entre économie de concurrence et économie d'assistance - dont on voit bien poindre le vacillement - invente par des actes renouvelés et adaptés... fertilisant ainsi ce monde rural qui sait garder solidairement l'intelligence et la sagesse de ses anciens.



A CAUBIOS

**EVELYNE
MAILHARRO
OU L'ART DE LA
RELÈVE ASSURÉE**

Des bâtiments de galets, une maison aux volets blancs s'ouvrent sur la plaine nue de Caubios. Des trouées dans le ciel d'hiver éclairent les cimes enneigées des Pyrénées.

A SIROS

**CESSER UN PETIT
PEU, C'EST
RENAÎTRE
BEAUCOUP**

A moins de quinze kilomètres de Pau, le village de Siros – aux authentiques béarnaises rénovées et entourées de pelouses, aux rues bien propres bordées de larges trottoirs déserts, ses lotissements aux murs crépis – compte encore deux exploitations agricoles.

A ITXASSOU

**LA FRATRIE
AU GAEC
AMESTOYA**

Nous arrivons le matin, c'est l'heure du casse-croûte. Daniel, Nicolas et Bruno le plus jeune, aiment commencer leur journée par cette convivialité.

**Evelyne Mailharro
ou l'art de la relève assurée**

p 2

**Cesser un petit peu
c'est renaître beaucoup**

p 2

La SCIC ADER

p 3

**Assemblée Générale
de l'OFGA**

p 4

**Rencontres
au Comice Agricole d'Orthez**

p 4

Poly'rencontres

p 5

Jeu de loi

p 6

Fric et fisc

p 6

**Le retour
de Tonton Nicolas**

p 7

La fratrie au GAEC AMESTOYA

p 7

Sur le bureau de l'exploitant

p 8





A Caubios EVELYNE MAILHARRO OU L'ART DE LA RELÈVE ASSURÉE

Des bâtiments de galets, une maison aux volets blancs s'ouvrent sur la plaine nue de Caubios. Des trouées dans le ciel d'hiver éclairent les cimes enneigées des Pyrénées. Nous sommes chez Evelyne Mailharro.

Elle nous accueille, le visage illuminé d'un large sourire qui ne saura ternir tout au long de notre entrevue. Son visage aux traits nets et frais, ses gestes vifs et simples font penser à quelque chose de presque enfantin. Quelque chose de spontané. Une vraie gentillesse.

Quelques gouttes de pluie s'échappent des nuages et il nous faut sortir pour rentrer les chevaux. Les parents d'Evelyne sont déjà là. Ils sont « bichonnés » ces pur-sang anglais. Les trois poulains âgés de seulement six mois sont impressionnants. Les chevaux, c'est le dada de la famille depuis trois générations. La passion des chevaux de course d'obstacles - « c'est plus beau » - c'est son père qui lui a transmise. Une passion qui exige beaucoup d'attention et de temps. « Mais mon père, lui, est patient, plus que moi, dit-elle, car des fois il se passe des années avant d'avoir des résultats. »

En contrebas du pré aux chevaux, cent cinquante veaux de boucherie sont élevés dans une grange impeccable. Un peu plus loin s'étend la plantation de kiwi sur environ deux hectares.

« Nous les avons mis en pépinière, mon père et moi, pour mon installation. L'année suivante nous avons eu le gel. La deuxième année, la grêle. La troisième année, encore la grêle. Enfin la quatrième année les plants entraient en production. C'était en 1990 et les cours s'effondraient. A cinquante cen-

times le kilo, les résultats étaient tellement catastrophiques qu'on nous a conseillé d'arracher. Heureusement, on n'a pas écouté. On s'est débrouillé comme on a pu, on a espéré quand même et finalement on a eu raison ! » Pendant que je m'étonne de tant de persévérance, Evelyne Mailharro conserve son pragmatisme. Ce sont les veaux qui assuraient quasiment le seul revenu pendant quelques années. Ils étaient là avant, ils sont toujours là. L'exploitante y tient et ça se voit. Elle ne cède pas à la tendance d'en faire toujours plus. Certes, les normes et les investissements imposés pèsent. « Alors, obligé, on continue » constate-elle sans se défaire de son sourire. On continue, la tête sur les épaules, à bien faire ce que l'on fait.

Lève-très-tôt, Evelyne Mailharro s'organise pour s'occuper également de ses deux filles de 6 et 9 ans aux côtés d'un mari bienveillant. Très soutenue par ses parents qui vivent tout à côté mais « chacun de son côté », elle souhaite avant tout conserver l'exploitation telle qu'elle est, et pourquoi pas, transmettre la passion de son métier à son tour. Cette année l'accompagnement de l'ADER a contribué à la transmission de l'exploitation dans le cadre des arrangements de famille. Son consultant, qu'elle retrouve deux fois par an, fait avec elle un bilan et un point des projets. « On discute de ce qui va et de ce qui ne va pas. Les conseils sont importants car on n'a plus droit à l'erreur. Mais en général on trouve toujours des solutions. »

Elle est à ses côtés :
Lionelle Zely
ADER - Serres-Castet

A Siros

CESSER UN PETIT PEU, C'EST RENAÎTRE BEAUCOUP.

A moins de quinze kilomètres de Pau, le village de Siros – aux authentiques béarnaises rénovées et entourées de pelouses, aux rues bien propres bordées de larges trottoirs déserts, ses lotissements aux murs crépis – compte encore deux exploitations agricoles. Au cœur de ce village, deux frères jumeaux, Serge et Guy Chicoula produisent en commun lait et maïs depuis près de 25 ans au sein d'un GAEC.

Ici, avec la proximité du voisinage urbanisé, tout pose problème. Par exemple, le pompage, bruyant, ne peut se faire qu'à certaines heures et les canons d'irrigation nécessitent une surveillance constante. Quant aux vaches, « on ne sort plus le troupeau, c'était trop compliqué » témoigne Madame Chicoula. « Etre agriculteur ici, c'est la galère. »

Ce qu'il faudrait de la part des politiques, dit-elle, pour pouvoir s'en sortir, c'est simplifier les normes, mettre moins de contraintes, comme par exemple sur zones vulnérables. Un plan local d'urbanisme est en train de se mettre en place. Par ailleurs, la commune souhaite développer la zone artisanale avoisinante. Pour une exploitation comme la leur, la vision de l'avenir est plus que brouillée. D'ailleurs son fils, informaticien doué et créatif, ne s'y est jamais impliqué et ne reprendra certainement pas.

Après une carrière d'informaticien de gestion, Madame Chicoula, a repris la gestion et l'administration du groupement qui avaient sans doute été laissées de côté trop longtemps.

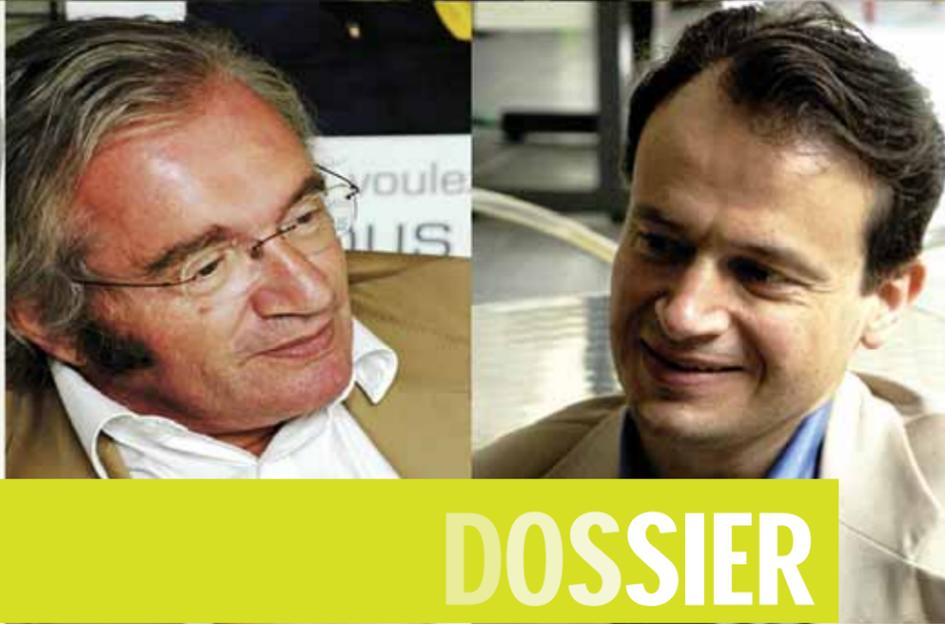
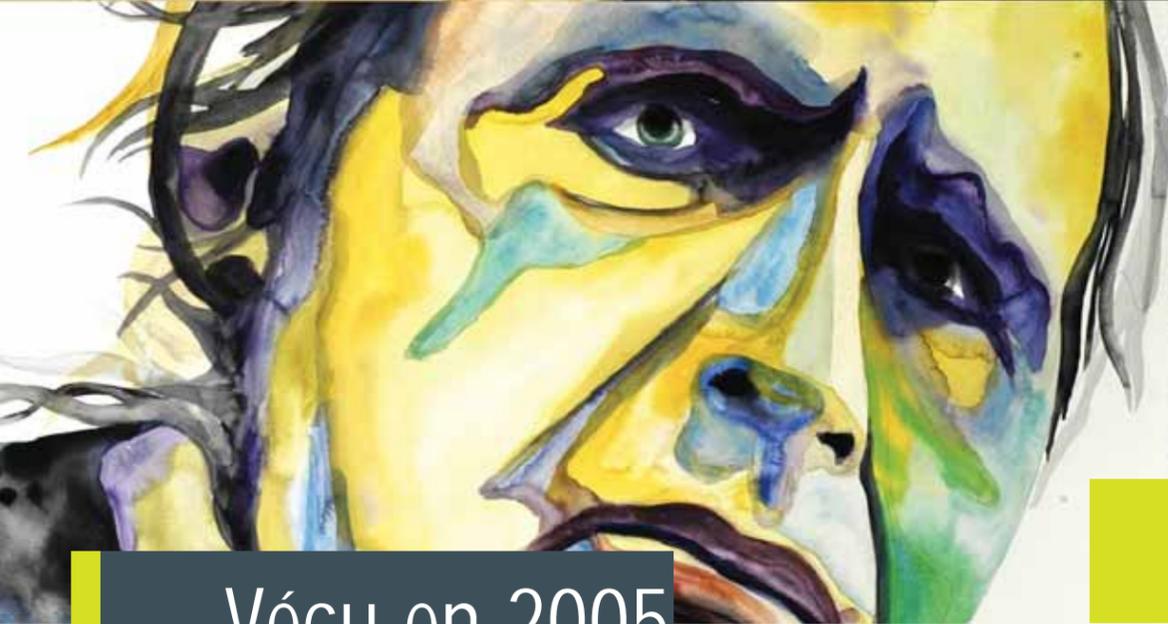
Avec l'aide de l'ADER, nous avons tenté de relancer l'exploitation dont le



revenu était insuffisant pour deux foyers. L'idée de s'engager dans des cultures spécialisées comme le haricot ou le brocoli pour augmenter la rentabilité a rapidement été abandonnée. Entre autres motifs : des parcelles pas suffisamment grandes, un manque de soutien de la coopérative.

C'est alors qu'est venue la décision de cesser l'activité laitière et pour Serge, 56 ans, de prendre la retraite. L'exploitation doit continuer pourtant avec ses 30 hectares à mettre en valeur. Pas question de vendre l'enclos des vaches situé derrière la ferme pour les lotir. Les demandes d'achat de terrain à bâtir affluent pourtant. Il y aurait plutôt l'envie de s'occuper de chevaux, mais beaucoup de questions se posent encore. Pour l'instant, l'aide de son consultant pour tous les papiers afférents aux modifications en cours est grandement appréciée. Mais au-delà des tracasseries, ce sont également la volonté de ne pas s'y prendre à la dernière minute pour les prises de décision et l'intervention d'une personne extérieure de confiance dans la négociation familiale qui sont précieuses et qui ont fait que le pacte ADER tombait en plein besoin.

Ils sont à leurs côtés :
Sandra Naude, Philippe Terzian
ADER - Serres Castet



DOSSIER

Véçu en 2005 à vivre en 2006

7 juillet 2005, salle Alexis Peyret, c'est la 1^{ère} A.G. de l'Ader refondée. La SCIC Ader (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) vient d'être agréée le 21 Juin 2005 par le Préfet des Pyrénées-Atlantiques, pour son utilité sociale.



A SERRES-CASTET, AU CŒUR DU PAYS DU GRAND PAU

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SCIC ADER.

L'Ader, créée en 1957, retrouve sa dimension originelle, au service de ses adhérents, de ses actionnaires, pour les accompagner et les aider à mieux décider, dans un environnement en plein mouvement.

L'élément nouveau, c'est cette idée de mutualiser le financier pour permettre à tout actionnaire quelques soient ses conditions de revenus, de pouvoir bénéficier de l'aide d'un consultant, véritable interlocuteur privilégié.

C'est toute l'ambition du Pacte Ader, avec la mise en œuvre du Dispositif Solidaire autour de l'Épargne Conseil pour les projets et du Fonds Commun de Prévenance des Risques pour les coups durs (cas d'obstacle, de crise ou de rupture).

Serres-Castet a été choisie cette année car elle est le siège du Pays du Grand Pau. C'est là que le Conseil Régional d'Aquitaine a décidé de financer pour 2005, une première expérimentation du Pacte Ader. Un banc, celui de l'Ader est offert à la commune de Serres-Castet et remis à son Maire Jean-Pierre Mimiague. Ce banc, c'est l'empreinte, la trace du passage de l'Ader lors de ses assemblées générales. Un symbole dans chaque lieu qui en dit long sur le temps de la rencontre, de l'entretien, de l'échange, des consultants, des entrepreneurs, de tous les acteurs qui contribuent à la vie du territoire. Le banc, c'est bien le lieu de la sagesse et de la sérénité retrouvées...

Après l'A.G. statutaire, les 250 participants furent transportés dans un monde irréel avec la compagnie de théâtre les Explorateurs : en plein Juillet 2005, le thermomètre affiche -10°C, il neige dehors... folie du temps ou folie des hommes ? A chacun sa réponse !

Cet intermède théâtral d'une compagnie amateur de Pau nous permet de faire le vide avant l'intervention du philosophe Jacques Kessler. Au programme, et quel programme : « l'invention du paysage ». Qui de l'homme ou du paysage façonne l'autre à son image ? Pays, paysans, paysages. Jacques Kessler nous transporte dans les mystérieux méandres de sa définition du regard. Pour lui, pas d'existence sans regard, pas de regard sans paysage, mais pas de paysage sans existence... Le serpent se mort la queue, c'est normal on est en pleine philo.

Un moment d'émotion avec Stéphane Baumont qui rappela à chacun la mémoire de notre ami Pierre Sansot. Pierre, écrivain, philosophe et poète, était un de nos proches, un de ceux pour qui nous avons beaucoup d'affection. Il partageait avec nous cette envie de raconter ces petites choses ordinaires qui concourent au bonheur de chacun. Rappelons simplement quelques uns de ses ouvrages, « Eloge de la lenteur », « Les gens de peu », « Les vieux, ça ne devrait jamais devenir vieux », « Le rugby est une fête »...

Les agapes sont préparées par des agriculteurs du Pays du Grand Pau. C'est du canard sous toutes ses formes gastronomiques déclinées, arrosé de Madiran et de Jurançon. C'est le temps du banquet, on discute, on trinque, on traîne à table, le ton monte, les rires, les belles histoires...

C'est déjà la fin de l'après-midi pour l'heure d'un apéro-théâtre avec la Compagnie de Pyrène qui improvise un match de comédiens. C'est en écoutant un concert plutôt privé de Swing Avenue que s'est prolongée la soirée, tard pour certains, encore plus tard pour d'autres...

Au Comice Agricole d'Orthez

A la pointe du jour, les cafés de la place d'Orthez grouillent de monde. Les éleveurs de

bovins se mettent en place. Les anciens installent le bétail de compétition aligné au cordeau, les plus jeunes lavent au jet, et brossent à la paille les profils lumineux des blondes d'Aquitaine. Yves, consultant de l'Ader, interviewe un éleveur, devant les jeunes du lycée agricole d'Orthez.



- Monsieur, que voulez-vous communiquer en participant au Comice Agricole d'Orthez ?

- Je veux montrer, en tant qu'éleveur, ce que je fais, pour donner une bonne image de mon métier d'agriculteur et de la passion que je mets à travailler en harmonie avec un environnement de plus en plus exigeant.

- Beaucoup de jeunes agriculteurs sont présents. Est-ce le signe d'une passion pour les bovins viande et pour être agriculteur de demain ?

- Bien sûr, nous voulons montrer qu'il y a du désir et qu'il n'y a pas de découragement.

Moi j'arrive à la retraite avec le sourire, et c'est le vécu qui m'a donné et fait cultiver ce sourire.

Yves se retourne vers les jeunes du lycée agricole.

- Vous qui participez au jury de sélection, quel est votre regard sur le métier ?

- Nous éprouvons beaucoup de plaisir dans l'engagement que nous pre-

nons, et dans le contact quotidien avec la nature. Nous souhaitons tous être un jour agriculteur et pérenniser notre exploitation familiale.

Pour notre éleveur, le concours et la compétition sont un lieu de reconnaissance et de fierté renouvelées du métier.

- Bien entendu, j'amène ici mes plus belles bêtes et je suis fier de pouvoir présenter tout mon savoir-faire.

Voilà une belle journée avec les éleveurs de blondes, les jeunes du lycée agricole et les consultants de l'Ader.

Au fait, la Scic Ader avait organisé un jeu-réponse, gagné par un jeune éleveur de Saint-Girons : un abonnement gratuit au Bureau de l'Exploitant. Partenaire de la journée, l'Ader a offert au Comice un trophée en bois sculpté pour le 1^{er} prix du concours bovin.



A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OFGA

UN MÉDECIN AGRONOME, CHRISTIAN RECCHIA

En cette fin de décembre 2005, dans les salons de l'hôtel Mercure à Pau, Christian Recchia interpelle les agriculteurs présents : « cela nous concerne tous, nous, nos enfants, nos petits-enfants. C'est une immense inquiétude, un métier va disparaître ».

De quoi s'agit-il ? Des conséquences financières, au lendemain des accords de Bruxelles pour le budget de l'Union Européenne et des accords de Hong Kong pour l'OMC, décisifs pour l'avenir des agriculteurs français ? Non, mais des problèmes nutritionnels et du péril pour la santé du peuple.

Christian Recchia, au départ médecin de formation, puis agronome, est un des spécialistes français des problèmes de nutrition. Cet esthète de la gastronomie culturelle et de la prévention humaine nous invite à réfléchir à notre équilibre alimentaire : que dois-je manger pour me protéger d'un cancer de la prostate ou d'un infarctus ? Des fruits de saison, des légumes tous deux cueillis mûrs dans mon canton, à la dose de 200g

chacun par jour. C'est là qu'il nous fait l'éloge des plats culturels équilibrés : la garbure, la saucisse-lentille, le cassoulet, le couscous, ou la paëlla. Le discours devient plus scientifique : n'hésitez pas à manger des phytohormones, EPA et DHA. On les trouve dans le bon gras du cochon de nos éleveurs. Ce sont les réparateurs de nos neurones, (EPA et DHA of course). Le gras de porc contient 49% d'acide oléique, le même que celui contenu dans l'huile d'olive. L'agronome médecin affirme « nous sommes ce que nous mangeons à la molécule près ». le problème de l'agriculteur-producteur c'est qu'il est mis en totale transparence. Il trace tout ce qu'on lui demande, il fait tous les efforts pour la qualité, mais en contre-partie les consommateurs ne veu-

lent pas payer. Nous sommes dans un système de sur-qualité. Monsieur Recchia a un avis tranché sur le bio, « le bio n'a qu'une obligation de moyen et pas de résultat ! ». Voilà un vrai débat... Enfin, la question de l'environnement. L'agriculteur dépollue autant qu'il pollue, sinon il ne pourrait rien récolter durablement. L'enjeu n'est pas sa propre pollution (endogène), mais celle des autres citoyens (exogène).

En conclusion nous retiendrons de Christian Recchia sa foi et sa confiance dans les agriculteurs de notre pays. C'est plus difficile et plus complexe d'élever un porc que de produire des antibiotiques... Et sur l'idée de terroir, il parle de « produits natifs ». L'identité culturelle précède toujours l'idée économique.

... et POLY'RENCONTRES



Un groupe d'entrepreneurs dans le miroir du « coatching ».

Le Kildara, c'est le Q.G. du Club Dirigeant... Une auberge béarnaise aux accents irlandais. Tout un mystère. Ca sent le Jurançon, et on vous sert un Malt ou une Guinness.

C'est la première fois que je suis invité, par un ami conserveur. « Viens avec moi, c'est sympa, cela fait deux ans que je suis dans ce groupe qui se réunit chaque mois autour d'un intervenant extérieur. J'y prends beaucoup de plaisir. » La journée portait sur le « coatching ». Le « coatching », c'est l'art de poser les bonnes questions pour faire émerger les talents intrinsèques de chacun. Antoine Coste, notre coach et intervenant pour la journée, nous propose des mises en situation sur nos propres sujets de préoccupations d'entreprise. A moi, mon souci était de trouver une juste mesure à la relation qui me lie à mon père et à mes frères dans l'exploitation. Mon père voudrait encore tout décider alors que mes frères et moi souhaitons envisager les choses autrement. J'ouvre le débat sur ma ferme et très vite je mets le doigt, après quelques questions ouvertes, sur les véritables enjeux de mon

entreprise. Une transmission entre des hommes, une relation entre des frères, des difficultés à comprendre le métier dans la modernité, le rendement de l'exploitation... Je suis sur le point d'être plus précis encore, je vais toucher de plus près au détail, remettre le sujet chez moi à une place humaine, notre famille avant toute chose... Mon énergie, je la distribuerais mieux sans m'entêter dans des débats de méthodes qui nous confrontent mes frères et moi à notre père. Parfois des problèmes qui n'en sont pas nous aveuglent et nous empêchent d'appréhender les vraies problématiques. Le « coatching » nous aide à faire cette différence pour nos vies et nos entreprises. La réflexion est vaste, complexe, mais j'aime, j'avance...



La saison précédente, c'est-à-dire 2004-2005, les membres du groupe d'entrepreneurs et de leurs collaborateurs ont compilé dix rencontres avec des intervenants aux atouts vraiment très divers.

L'atmosphère est à la convivialité et au travail, pour un retour dans l'entreprise non pas sans outil, sans envie ou sans projet. Le bilan révélé lors d'un dîner de fin de session en juillet dernier a mis en évidence les liens créés, les négociations entreprises et les fondements rapportés dans les entreprises respectives des participants.

Ceux-ci viennent d'horizons très différents, agricoles, industriels, professions libérales, commerçants. Ce groupe a la particularité d'être soudé, tout en étant très ouvert à l'accueil de nouveaux arrivants. D'ailleurs, pour cette nouvelle année, nous ont rejoints de nouveaux associés, et des invités. Il est toujours possible de nous retrouver pour cette année, notre première rencontre s'étant déroulée le 20 Octobre avec Bernard Leblanc Halmos autour du « Management du stress ».

Cette année, la session comporte huit séances, à raison d'une par mois, avec des thèmes comme « réussir une alliance », « discuter l'indiscutable », « la communication »...

Ces rencontres sont programmées de manière à faciliter votre participation et bénéficient des aides à la formation (fonds nationaux et fonds européens).

**« Soyez des nôtres »,
nous vous invitons pour la première.**
Contacter Soraya Baillon Polynôme
05.59.40.14.67

SOCIÉTÉS CIVILES LAITIÈRE

UNE NOUVELLE FORMULE JURIDIQUE POUR EXPLOITER À PLUSIEURS...

- La société a pour objet la mise en commun dans sa totalité de la seule activité de production laitière c'est-à-dire la gestion autonome et effective de l'ensemble des activités agricoles concourant à la production de lait et à sa commercialisation.
- La société ne dispose pas de terres à l'exception des parcelles où sont implantés les bâtiments nécessaires à la production laitière.
- La société est constituée exclusivement par des associés producteurs de lait titulaires de quantités de référence laitières. Ceux-ci peuvent être des personnes physiques ou morales à la condition que ces dernières comprennent au moins un associé se consacrant à l'exploitation et que les associés exploitants détiennent plus de 50 % du capital.
- Les associés personnes physiques sont âgés de moins de 65 ans ; les associés personnes morales comptent au moins un associé exploitant qui remplit cette condition.

- Chacun des associés exerce l'activité de production laitière exclusivement au sein de la société à laquelle il transfère toutes les quantités de références laitières dont il dispose.

- Chacun des associés participe effectivement et personnellement à l'activité de production laitière de la société, sans se limiter à la direction et à la surveillance de l'exploitation agricole. Une distance maximale entre le lieu de l'atelier de production et le siège des exploitations doit être fixée par le préfet de chaque département sans que cette distance puisse dépasser 30 km.

- Chacun des associés consacre une superficie minimale de son exploitation à la production de fourrages nécessaires à l'alimentation de son cheptel.

Ces sociétés sont en fait une adaptation des GAEC Partiels Laitiers et répondent à un problème essentiel de la constitution de ces GAEC qui est de ne pouvoir associer que des per-

sonnes physiques alors qu'aujourd'hui, la majorité des exploitations laitières sont structurées sous forme sociétaire.

En dehors de cet aspect, l'essentiel des règles qui régissent les regroupements laitiers en général restent applicables comme la distance entre exploitations, la main d'œuvre, la mise à disposition de l'alimentation... La définition de la main d'œuvre semble même se clarifier puisque le texte précise sans ambiguïté l'obligation pour chacun de participer à la traite et non plus seulement en être maître.

Cette société est un outil de plus afin de permettre certains regroupements laitiers mais les circulaires d'application n'étant pas encore sorties, il faudra patienter afin de savoir si elles pourront bénéficier des mêmes avantages que les GAEC notamment, en matière de transparence et d'attribution de subventions.



FRIC ET FISC

PROJET DE LOI DE FINANCES 2006

EN MATIERE PATRIMONIALE

Mesures pour maintenir et inciter la transmission patrimoniale anticipée

Six ans après une donation le bénéficiaire retrouve l'intégralité de son abattement fiscal pour une nouvelle donation en sa faveur.

- Pour la donation en nue propriété la réduction des droits sera de 35 % si le donateur est âgé de moins de 70 ans, et de 10 % lorsqu'il est âgé de moins de 84 ans.
- Pour les autres donations la réduction des droits sera de 50 % lorsque le donateur est âgé de moins de 70 ans, et de 30 % lorsqu'il est âgé de moins de 84 ans.
- Création d'un abattement de 5 000 € en faveur des donations entre frères et sœurs.
- Création d'un abattement de 5 000 € en faveur des donations au profit de neveux et nièces.

EN MATIERE DE FISCALITE LOCALE

Propriétés non bâties & taxe foncière

La proposition est d'alléger la fiscalité directe locale supportée par le secteur agricole, par l'ins-

tauration d'une exonération de 20 % de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, pour les terres agricoles.

Plafonnement des impôts directs par rapport au revenu

Il peut parfois se produire que le montant total des impositions locales, des impôts sur le revenu et le patrimoine dépasse le revenu annuel du contribuable concerné.

C'est le cas notamment des personnes âgées ayant de faibles revenus, des agriculteurs ou des artisans ayant subi une mauvaise année. A l'exemple de ce qui est en application en Suède ou en Espagne, l'idée est d'affirmer que le niveau de la charge fiscale ne peut excéder une certaine proportion du revenu, à savoir « 60% des revenus du contribuable ».

EN MATIERE DE TAXE PROFESSIONNELLE

L'idée est de mettre en place un plafonnement de la taxe professionnelle pour proportionner son montant à acquitter à la capacité contributive de l'entreprise. Ceci entraînerait un dégrèvement plafonné à 76,25 millions d'euros, et pris en charge par l'Etat. Quelque soit le chiffre d'affaires, la taxe professionnelle sera calculée au taux de l'année courante sans excéder 3,5% de la valeur ajoutée.

Corrélativement il s'agit de responsabiliser les collectivités locales en refaisant de la taxe professionnelle un impôt local, et d'alléger durablement la charge pesant sur les entreprises qui investissent (pérenniser le dégrèvement pour nouvel investissement pour toutes immobilisations neuves éligibles à l'amortissement dégressif créées ou acquises à compter du 1^{er} janvier 2006. Le dégrèvement s'appliquerait pendant 3 ans à hauteur de 100% de la valeur du bien la première année, 2/3 la deuxième année et 1/3 la troisième année).

EN MATIERE D'IMPOT SUR LE REVENU

Réforme du barème de l'impôt sur le revenu

Sachant que 90% de la masse des revenus bénéficie actuellement de l'abattement de 20%, l'idée est de diminuer de six à quatre le nombre de tranches du barème et d'ajuster, en intégrant l'abattement de 20%, les taux et les limites de tranches qui leur sont associés. Donc les contribuables qui sont actuellement imposés au taux de 19,14% ou de 28,26% seraient les principaux bénéficiaires de ce nouveau barème.





A Béhorléguy, le temps est lourd, c'est l'heure de la sieste... La voiture grimpe vers la ferme... Au détour d'un virage, un troupeau de vaches qui s'échappe, un papi à leur poursuite... Voilà notre première rencontre avec Tonton Nicolas.

Drôle d'entrée en matière pour un reportage. Il commence à parler basque. Heureusement que François de l'Ader m'accompagne et me traduit : « Rentrez, ils nous attendent tous à la maison ».

Une tribu est là, autour de la table. Ils se présentent : mi basque, mi français. J'essaie de comprendre cette famille, cette entreprise pleine de complexité. Quelles sont leurs relations ? Qui est responsable ?

Jean-Louis Lerrissa, c'est le neveu, agriculteur associé au GAEC avec Martin Ibanez. En réalité, Jean-Louis est le beau-frère de Martin. J'ai du mal à tout comprendre, mais je ressens un lien entre tous ces hommes... Sans doute que la femme de Jean-Louis, institutrice à l'école du village est la soeur de Martin.

Leur histoire : Tonton Nicolas est parti il y a longtemps faire fortune aux Etats-Unis. Berger, vacher... ou je ne sais quel autre métier en Californie peut-être. Puis un jour l'envie viscérale de retourner au pays à la rencontre de sa famille, des autres restés à la ferme. Dans quelle condition ? Aucun n'en parle clairement.

Dans les années 70, il revient à Béhorléguy, et là, tout le destin de la famille se remet en route. Jean-Louis grandit, apprend, il est vite rejoint par son beau-frère Martin. Peu de mots sur l'Amérique.

Nous sommes comme sur une île ici, et pour causer il est bon d'être humble et de respecter l'écrin rural de ce bout du monde du Pays Basque. Une centaine d'âmes vivent à Béhorléguy ; on attendrait bien du monde en

plus ici, mais on a conscience aussi des difficultés d'être apprivoisé et d'apprivoiser. Tout le monde s'occupe des brebis laitières, des vaches à viande qui passent six mois en haut, dans la montagne au-dessus de la bergerie. L'oncle Nicolas, fort de ses quatre-vingts ans, bon pied, bon œil, semble n'avoir jamais quitté cette montagne, alors que pourtant, le voyage fut long. Lorsqu'il s'est agité de revenir généreusement au pays à Béhorléguy, ce village perché par - dessus le ciel, pour le vertige des troupeaux qui donnent envie, ou peut-être pour mieux respirer.

Ce lieu alpin hors du commun côtoie les nuages dès la fenêtre.

Le terroir est dur, il est pentu. La montagne est présente, mais ont-ils choisi de vivre ici ? Pourquoi Béhorléguy ? Le goût du métier ?

Ce sentiment de fierté de perpétuer le patrimoine familial ? Je n'arrive pas à comprendre... Les gens ont du mal à causer, mais le ressenti n'en est que plus fort.

Le café est servi par Tonton Nicolas. L'atmosphère se détend... Nous parlons des troupeaux, de l'avenir, des enfants qui manifestent leur envie de rester ici... Le temps passe. Tiens, on frappe à la porte... un ami rentre... « ne vous inquiétez pas, les vaches sont derrière la clôture ». Plus tard, sur le chemin du retour, j'interroge François : « pourquoi ce désir, cette envie de travailler là-haut ? » « Je ne sais pas... C'est comme ça qu'ils sont... C'est leur existence qu'ils réalisent... Telles sont leurs vies ! »

Ceux qui sont à leurs côtés :

Pierre Alchourroun et Arnaud Berho.
Ader - Saint-Palais

à Itxassou,

LA FRATRIE AU GAEC AMESTOYA

Nous arrivons le matin, c'est l'heure du casse-croûte. Daniel, Nicolas et Bruno le plus jeune, aiment commencer leur journée par cette convivialité.

La rencontre semble être chez ces trois frères une question de savoir-vivre, une manière de tenir son rang. Devant la maison, il n'est pas rare de voir garer du monde. Ils participent ainsi à cette terre d'accueil, même s'ils ont les bras croisés quand ils discutent.

Ils sont nés là et vivent là. Les parents sont morts, la transmission semblait évidente, mais il a fallu resserrer les liens et remplacer les ancêtres, s'épauler au-delà de la fraternité.

Le patriarche, le diplomate, c'est Daniel, 40 ans, celui qui cause tout en douceur, en malice, à l'orientale. Il commence à nous conter le déroulement de la ferme. Sa femme nous sert le casse-croûte, veau, fromage, café, à la ferme. Le GAEC-AMESTOYA bat son train.

Ensuite, un peu plus vif, plus coquin, et plus accroc au métier, aux bêtes et aux machines, il y a le spontané, Nicolas 39 ans, celui qui préfère au fondamental les battues au sanglier ou le fumé d'un panier de cèpes.

Puis arrive à la table le petit dernier, Bruno 31 ans, le poulain des deux autres, le généreux sans bornes, l'ami des bêtes, à condition que ce soit l'arche de Noé avec toutes les espèces du pays : les moutons, les vaches, les cochons, les chevaux, les poulets...



A la différence du prestige ou de l'opulence, c'est l'audace qui nous aveugle sur leurs quarante-cinq hectares. Entre les cochons du coin aux oreilles tombantes et les vaches prisées et médaillées lors de salons, il n'y a pas de place pour la prétention, mais plutôt pour le courage et la fierté.

Daniel, Nicolas et Bruno nous ont rappelé par leur engagement de paysans toutes les valeurs de la terre.

Cette fratrie vit à Itxassou un projet d'élevage, dans le respect de la nostalgie mais aussi dans la projection de lendemains pleins de modernité. J'ai du mal à imaginer chez eux comment sont fixées les règles qui les unit dans le travail. J'imagine qu'afin que les règles familiales et professionnelles ne se heurtent pas, il faut créer un autre mode de relation. François qui les connaît depuis des années me dit qu'il connaît les fondements de cette famille, et que leur organisation, autant familiale que professionnelle, le fascine toujours. Il me dit , c'est pour cela qu'on est là.

Ceux qui sont à leurs côtés :

Vincent Boisse et David Adgassies
Ader - Bayonne.

2005-2006

SUR LE BUREAU DE L'EXPLOITANT

Les dossiers se multiplient...

Automne 2005 : Loi d'Orientation Agricole

Hiver 2005-2006 : Droits à Prime Unique

Avril 2006 : Déclaration Pac

Avril 2006 : Mesures d'Ecoconditionnalité



Loi d'Orientation Agricole

Du Fonds Agricole à la transmission de l'entreprise

Le but de cette Loi est de conforter les exploitations agricoles en favorisant la constitution d'unités économiques solides, autonomes et cessibles. Des moyens nouveaux sont mis en œuvre pour clarifier les relations entre patrimoine privé et capital d'exploitation, faciliter l'association entre plusieurs agriculteurs, favoriser la transmission de l'exploitation.

La création du « **Fonds Agricole** » permettra d'appréhender l'ensemble des facteurs de production, corporels et incorporels, de manière globale en tant qu'unité économique apte à dégager un revenu.

Le fonds agricole est de nature à clarifier les liens entre patrimoine privé et capital, et à faciliter les transmissions des exploitations.

Ce fonds agricole, comme le fonds de commerce pourra être nanti.

— Composition du « Fonds Agricole »

Il rassemble le cheptel mort (matériel, outillage), le cheptel vif (animaux), les stocks et, s'ils sont cessibles, les contrats, notamment le bail, les droits à prime ou droits à produire, ainsi que l'enseigne, les dénominations de clientèle, les brevets et autres droits de propriété industrielle rattachés.

L'enjeu pour chaque transmission, reprise, installation, alliance sera dans l'évaluation de ce fonds agricole. Sera-t-il calculé par rapport à une valeur de rentabilité ou plus simplement par rapport à une capacité de remboursement du repreneur et un besoin de financement du cédant ? Le calcul des DPU prend alors toute son importance patrimoniale, au delà du montant de « prime » alloué à chaque hectare de l'exploitation.

— Le Plan Crédit Transmission

Parmi un ensemble de mesures pour faire évoluer l'entreprise agricole vers l'entreprise agricole bail cessible, évolution des formes sociétaires notamment Earl, simplification du Contrôle des Structures nous retiendrons le principe de la mise en place d'un plan « Crédit Transmission ».

C'est dans la mise en œuvre de ce plan et surtout dans la mise en place des mesures financières d'accompagnement complémentaire que le renouvellement générationnel en agriculture pourra se réaliser pleinement. A suivre...

Droits à Prime Unique DPU

Beaucoup de questions encore sans réponse...

Tout d'abord quelques chiffres issus des comptabilités 2004 du Centre de Gestion Agréé OFGA montrent l'importance des primes pour les exploitations agricoles des Pyrénées Atlantiques.

Le montant moyen des primes perçues s'élève à 23877 €. Ce montant varie selon les territoires : Val d'Adour 27407 €, Grand Pau 20970 €, Oloron Haut Béarn 27772 €, Orthez 23785 €, Basse Navarre 28038 €, Soule 29822 €, Nive Adour Ursuya 23310 €, Nive Nivelle 16965 €.

Ces primes représentent en moyenne 19 % du chiffre d'affaires de l'année 2004.

Tous les exploitants sont aujourd'hui confrontés au dossier DPU dont la copie est à rendre pour le début de l'année 2006. Mais de nombreuses questions se posent encore car l'application de cette réglementation s'est assouplie mais... peut-être trop au point de ne plus répondre aux cas particuliers.

- *Si je suis à la retraite, puis-je conserver des DPU et jusqu'à quel point ?*
- *Doit-on être exploitant pour activer ou reprendre des DPU ?*
- *Comment sont gérés les événements survenus sur mon exploitation entre 2000 et aujourd'hui si j'ai cessé mon activité ?*
- *Est-ce la même chose si je cède à un tiers, à mes enfants, à mon épouse ou à une société ?*
- *Que se passe-t-il si j'ai repris des terres à un exploitant décédé ?*
- *Qu'est-ce que la subrogation automatique ? Dans quels cas s'applique-t-elle et est-ce grave si elle ne s'applique pas ?*
- *Les DPU m'empêchent-elles de prendre ma retraite ?*
- *Si je suis passé en société, que dois-je faire ? Que dois-je faire si ma société a été transformée ou dissoute ?*
- *Est-ce que si je fais mon dossier DPU, j'aurai encore un dossier Pac à fournir ?*
- *Est-il possible d'obtenir des DPU supplémentaires ?*
- *Une DPU : combien ça vaut si je dois en céder ou en acquérir, et comment faire ?*
- *Je me suis partagé une exploitation avec d'autres exploitants, comment faire pour se partager les DPU ? Y a-t-il des règles ?*

- *Que deviendront mes surfaces en céréales non aidées ?*

- ...

Autant de questions que l'on peut se poser et qui concernent toutes les exploitations pour aujourd'hui ou pour demain. Autant de raisons de faire les bons choix dès aujourd'hui compte tenu de l'importance des aides dans le maintien du revenu de nos exploitations.

Déclaration PAC 2006

Attention, il y a toujours une déclaration à remplir !

Malgré les DPU, chaque agriculteur a une déclaration PAC à remplir pour 2006 !

C'est à la fois pour déclarer ses surfaces 2006 et son assolement et pour pouvoir bénéficier des aides couplées à la production, 25% en moyenne sur les céréales et oléoprotéagineux par exemple.

Conditionnalité des aides en 2006

Ce qui est nouveau en 2006

Ce qui change par rapport à 2005

La conditionnalité consiste à établir un lien entre le versement des aides directes de la PAC et le respect de certaines exigences en matière d'environnement, de santé publique, de santé des animaux et des végétaux.

— Ce qui est nouveau en 2006

- la bonne utilisation des produits phytosanitaires avec les traitements notés sur un registre phytosanitaire.
- les bonnes pratiques agricoles assurant la sécurité sanitaire des aliments avec tenue d'un registre d'élevage, ou traçabilité des produits si transformation des produits à la ferme.
- la notification des maladies des animaux auprès de la DSV.
- l'interdiction d'utiliser certaines substances en élevage
- les règles de précaution, de maîtrise et d'éradication de l'ESB

— Ce qui change par rapport à 2005

Les dispositions de 2005 restent sans changement : protection des eaux souterraines, épandage des boues de station d'épuration, identification des animaux, et bonnes conditions environnementales (surface en couvert environnemental, non-brûlage des résidus de récolte, diversité des assolements...).

Le changement pour 2006 concerne la mesure « mise en place en couvert environnemental ».

Certains cours d'eau supplémentaires doivent être bordés par une bande enherbée (voir DDAF). La surface en couvert environnemental devra être égale à 3% des surfaces déclarées en 2006 pour percevoir l'aide aux grandes cultures et de la surface en gel obligatoire liée aux DPU jachère.

Les petits producteurs ne sont soumis à cette mesure.

ATTENTION

Des contrôles seront réalisés sur les exploitations, ils seront coordonnés par la DDAF et les anomalies définies par une grille nationale pourront entraîner une réduction substantielle des aides PAC.



L'abonnement BUREAU DE L'EXPLOITANT

Pour le calcul et la mise en forme de votre dossier DPU,
Pour votre dossier PAC 2006 y compris la cartographie,
Pour un diagnostic des mesures d'écoconditionnalité avec le logiciel DIAGE et des préconisations.
Avec une sécurité et une solidarité en cas de contrôle avec le Fonds Commun de Prévenance des Risques de L'ADER.

N'hésitez pas à en parler avec votre consultant